

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Liquide de frein Original ATE SL.6
Numéro de la FDS : 888100004948
Description d'utilisation du produit : Fluide hydraulique
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**
Guerickestr. 7
60488 Frankfurt a. M.
Germany
Téléphone : + 49 69 76 03 1
Téléfax : + 49 69 76 10 61
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : ATTENTION
Forme : liquide
Odeur : caractéristique
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible
Résumé des dangers : Irritant

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Organes cibles : Yeux

Cancérogénicité:

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

-
- NTP : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.
- IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
- OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.
- CA Prop 65 : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.
-

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Pour cent en poids
2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	112-35-6	>= 20 - < 25
2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol; TEGBE; éther monobutylque du triéthylène glycol; butoxytriéthylène glycol	143-22-6	>= 5 - < 7
2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol	111-77-3	>= 1.5 - < 2
1,1'-iminodi-2-propanol; diisopropanolamine	110-97-4	>= 1.5 - < 2

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact.
- Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
-

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : liquide
Point d'éclair : > 130 °C (> 266 °F)
Méthode: ISO 2719
- Température d'inflammation : > 200 °C (> 392 °F)
Méthode: DIN 51794
- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Autres informations : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Manipulation : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Classe d'explosibilité de
poussière : non applicable

Stockage

Exigences concernant les
aires de stockage et les
conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : > 130 °C (> 266 °F)
Méthode: ISO 2719

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Température d'inflammation	: > 200 °C (> 392 °F) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Température de solidification/durcissement	: < -50 °C (< -58 °F) Méthode: ISO 3016
Point/intervalle d'ébullition	: 265 °C(509 °F) Méthode: ASTM D 1120-72
Pression de vapeur	: < 1 mbar à 50 °C (122 °F)
Densité	: env.1.06 g/cm3 à 20 °C (68 °F)
Hydrosolubilité	: soluble
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: 26.26 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone oxydes d'azote (NO _x)
Décomposition thermique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Réactions dangereuses	: Note: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat Dose: > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	: donnée non disponible
Irritation de la peau	: Résultat: Pas d'irritation de la peau Pas d'effet irritant connu.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

- Irritation des yeux : Résultat: Irritation légère des yeux
Une lachrymation excessive peut rendre la fuite difficile.
- Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Composant:

- | | | |
|--|----------|--|
| 2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol | 112-35-6 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: 11,850 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par voie cutanée</u>: DL50 lapin
Dose: 7,448 mg/kg</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau</p> <p><u>Irritation des yeux</u>: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux</p> |
| 2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol;
TEGEBE; éther monobutylque du
triéthylène glycol;
butoxytriéthylène glycol | 143-22-6 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: 5,300 mg/kg</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation de la peau</p> <p><u>Irritation des yeux</u>: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.</p> |
| 2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol | 111-77-3 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: env. 6,500 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par voie cutanée</u>: DL50 rat
Dose: env. 6,450 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par inhalation</u>: CL50 rat
Dose: > 200 mg/l
Durée d'exposition: 1 h</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Pas d'irritation de la peau
<u>Irritation des yeux</u>: Pas d'irritation des yeux</p> |
| 1,1'-iminodi-2-propanol;
diisopropanolamine | 110-97-4 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: 4,765 mg/kg</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau</p> <p><u>Irritation des yeux</u>: Classification: Risque de lésions oculaires graves.
Résultat: Cécité</p> |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson : CL50
Espèce: Leuciscus idus(Ide)
Dose: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu
Contenu en composés organiques volatils (COV) : 26.26 %
Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

TDGR

Marchandise non dangereuse

ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA Statut : Dans l'inventaire TSCA

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 4.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

DSL Statut : Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne LIS.

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.- 71243-41-9
hydro-.omega.-hydroxy-, ester with
boric acid (H3BO3), methyl ether

Prop. 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

WHMIS Classification : D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : TechniData BCS GmbH
Birlenbacher Str. 19
D-57078 Siegen
Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 04/06/2010